



Protocoles de coopération

Samedi 1 Février 2025

De la démarche législative
vers la mise en œuvre

Contacts et renseignements

AFPPE 47 avenue Verdier, 92120 MONTROUGE

01 46 89 36 34 siege.asso@afppe.com

INFORMATIONS

Lieu et accès

47 avenue Verdier, 92120 MONTROUGE
Métro ligne 4 - Mairie de Montrouge

Personnel concerné

Manipulateurs d'électroradiologie médicale, cadres de santé, et tout personnel des services d'imagerie médicale des secteurs publics et privés.

Prérequis

Etre titulaire, ou en cours de préparation, d'un diplôme d'exercice de manipulateur(trice) d'électroradiologie médicale

Formation : 7H00 en présentiel

Thématique : Protocoles de coopération

Tarifs et inscriptions afppe.com/nosformations

Inscription 1 Jour - Samedi 1 Février 2025

Adhérent AFPPE : 420,00€

Non adhérent AFPPE : 500,00€

Nombre de places : 12

Clôture des inscriptions : 25 Janvier 2025

Responsable pédagogique

Paulin GIRAUD

Chargé de mission et développement des protocoles de coopération au CHU Grenoble Alpes

DU de radiologie interventionnelle

Moyens pédagogiques

Apports théoriques par cours magistraux

Ateliers pratiques : simulation sur bras artificiel et repérage échographique

Traçabilité

Traçabilité de la présence par émargement

Évaluation

- ✓ Cognitive par QCM
- ✓ De la satisfaction des personnes formées

HANDICAP et PMR

Formation accessible aux publics en situation de handicap et PMR

Nous contacter siege.asso@afppe.com

Formation assujettie à un règlement intérieur

[Règlement intérieur](#)

MAJ 13/10/2024

**Programme soumis à modifications ou annulation en fonction du nombre de participants*
*** Déjeuner inclus (Plateau repas)*

Samedi 1 Février 2025

9H00 - 17H

INTERVENANT

Paulin GIRAUD

Chargé de mission et développement
des protocoles de coopération au CHU
Grenoble Alpes
DU de radiologie interventionnelle

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Définir la législation relative aux protocoles de coopération
- Expliciter les démarches de mise en place des protocoles de coopération locaux et nationaux

De la démarche législative vers la mise en œuvre

9H00 Accueil

Présentation de la formation - Recueil des besoins

9H15 Législation

Etude du décret MER-loi HPST 2009 et RIST, définition PC national et local

Analyse de la législation qui encadre les PC et le métier de MEM

10H00 Exercice applicatifs - Discussion autour de la justification légale de l'acte

10H30 Pause

10H45 Les démarches pour la création et la déclaration des protocoles de coopération (démarche simplifiée et remise de document...)

12H30 Déjeuner**

13H30 Ateliers d'application (groupe) : création d'une ébauche de maquette d'un protocole local

15H30 Pause

15H45 Ateliers d'application : restitution des maquettes sur support numérique – Discussion / Partage d'expériences

16H45 Evaluation cognitive par QCM
Enquête de satisfaction

17H00 Fin de session

Contacts et renseignements

A F P P E 47 avenue Verdier, 92120 MONTROUGE

01 46 89 36 34 siege.asso@afppe.com